



Henri BOURDIAUX (1838 – 1899)

25^{ème} chef de corps (1888 – 1890)



Né le 29 août 1838 à Sermoise (Nièvre), au lieu-dit "les tuileries", il est le fils de Gabriel Ferdinand Bourdiaux, fermier et propriétaire, et de Marie Gabrielle Joséphine Rabion.

Rapidement, le jeune Henri se distingue par d'excellents résultats scolaires encouragé par ses parents qui se sacrifient pour lui payer des études à Nevers puis à Paris. Le 7 juin 1857, alors qu'il suit ses études à Paris, son père lui obtient une demi-bourse accordée par la commune de Sermoise afin de préparer le concours de l'École Polytechnique. C'est ainsi qu'à l'âge de 20 ans, il intègre la prestigieuse école le 1^{er} octobre 1858. Il est admis 104^{ème}. Son acte d'engagement nous donne sa description physique : cheveux châtain - front haut - nez ordinaire - yeux verts - bouche moyenne - menton rond - visage rond - taille 171.

En 1859, il sort 75^{ème} sur 109 élèves et choisit l'artillerie de marine 3^{ème} sur 10.

Le 21 mars 1860, il rejoint l'école d'Application de Metz afin de poursuivre sa formation et est promu sous-lieutenant. Le 13 janvier 1862, il est affecté à la compagnie de conducteurs du régiment d'artillerie de la marine et des colonies, à Brest dans un premier temps, puis à Lorient. Le 21 mars 1862, il est promu le même jour lieutenant en second et lieutenant en premier puis capitaine en second le 14 mars 1866. Cette promotion lui vaut d'être détaché à la fonderie de Ruelle du 11 avril au 31 juillet 1866. Situé en Charente, cet établissement militaire d'armement travaille sur les canons de marine à chargement par culasse.

Séjour en Cochinchine (1866 – 1870)

Le 31 juillet 1866, il est affecté à la 6^{ème} compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine spécialement destinée au service aux colonies. Il embarque le 10 septembre 1866 à bord des transports *le Var* puis *la Sarthe* et rejoint la Cochinchine le 6 novembre 1866. Durant 2 années, il tient les fonctions de chef de détachement des ouvriers qui soutiennent les batteries participant à la campagne de Cochinchine puis le 12 août 1869 il est affecté à l'état-major de l'artillerie de marine en Cochinchine. En juin 1867, il se distingue par sa vaillante conduite dans les opérations dirigées par l'amiral de la Grandière. Il commande un détachement de 2 obusiers de montagne qui participe à la prise des citadelles de Vinh-Long, Châu-Dôc et Hà-Tiên. A la demande de son chef, il prolonge son séjour mais tombe malade et doit être rapatrié sanitaire. Il quitte la colonie le 24 janvier 1870 à bord du transport *l'Aveyron* et rejoint la France le 19 mars 1870.

Promu capitaine en premier le 16 mars 1870, il est affecté à l'état-major particulier de l'arme le 18 mars pour rejoindre la commission d'expériences au camp de Châlons à l'issue de sa convalescence. Ce poste permet le partage d'expérience avec l'artillerie de terre. Il est affecté au régiment le 1^{er} juillet 1870 sur fond de crise diplomatique grave avec l'Allemagne.

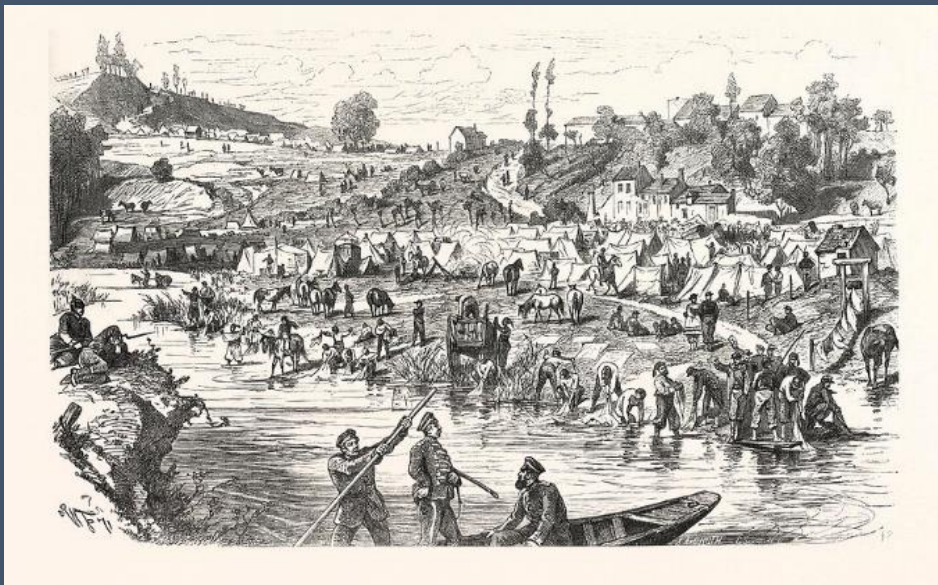
La guerre de 1870

A la déclaration de guerre contre l'Allemagne, le 19 juillet 1870, il prend le commandement de la 12^{ème} batterie, équipée de 4 de campagne, qui devait initialement effectuer un débarquement sur les côtes du Danemark sous les ordres du général Trochu. Mais les premières défaites françaises, le 4 août, incitent l'état-major général à revoir les plans. Le 5 août, le dispositif militaire est totalement réorganisé avec notamment la création de la division bleue qui regroupe les unités d'infanterie et d'artillerie de marine. Les 4 batteries, rattachées à la division, quittent Lorient le 7 août et rejoignent Paris le 9. A l'École militaire du Champ de Mars, elles sont transformées en batteries montées et reçoivent chevaux et matériel pour constituer 4 batteries de campagne. Les batteries se mettent en route le 24 août mais ne pouvant rejoindre à temps la 3^{ème} division, elles sont alors affectées à la réserve d'artillerie du 12^{ème} corps.





Le 30 août, vers cinq heures et demie du soir, les batteries protègent, des hauteurs en arrière de Mouzon, et de chaque côté de la route de Carignan, la retraite du 5^{ème} corps, mis en pleine déroute à Beaumont. Au soir du même jour, elles se dirigent par Carignan, à Sedan, où elles arrivent le lendemain à midi ; elles s'installent à mi-côte des hauteurs qui s'élèvent à droite de la route de Mézières, entre Sedan et le village de Floing. Le 1^{er} septembre, les batteries d'artillerie de la marine, en position sur le plateau de Floing, soutiennent le combat contre les batteries allemandes établies sur la rive gauche de la Meuse. Rentrées dans Sedan, les batteries se reforment derrière l'hôpital. Malgré une résistance héroïque, les Français sont submergés entraînant la capitulation de Napoléon III.



Camp de prisonniers d'Iges en septembre 1870

Le capitaine Bourdiaux fait partie des nombreux prisonniers du régiment qui seront regroupés le 2 septembre dans la presqu'île d'Iges. Cette boucle de la Meuse se transforme en camp de prisonniers pour 83 000 hommes et 20 000 chevaux pour une superficie de 400 hectares ! Le « camp de la misère », comme il sera appelé plus tard, est un véritable mouvoir où les prisonniers, qui n'ont ni eau ni nourriture, vivent dans le froid, sous la pluie puis sous un soleil ardent.

Refusant de subir ses

conditions inhumaines et désirant poursuivre le combat, il parvient à s'évader avec 7 autres officiers, ainsi que plusieurs sous-officiers et soldats du régiment grâce à la complaisance de parents d'un de ses canonniers. Il continue la lutte dans l'armée de la Loire à la tête de la 29^{ème} batterie équipée de 8 de campagne. Attaché à la 1^{ère} division du 15^{ème} corps, il participe aux combats de Chilleurs-aux-Bois le 3 décembre 1870 mais au cours de la retraite dans la forêt d'Orléans, il reçoit l'ordre de dissoudre sa batterie le 11 décembre. Il reprend aussitôt le commandement de la 33^{ème} batterie, dont son commandant, le capitaine Bouteron, avait été blessé le 8 décembre.

Le 28 janvier 1871, la convention d'armistice est signée entre Jules Fabre et Bismarck, ce qui met fin aux hostilités. La démission de Léon Gambetta entraîne des élections législatives le 8 février. Les conditions inacceptables du scrutin entraînent le soulèvement de Paris le 18 mars. C'est dans ce contexte qu'il participe à la répression de la commune au sein de l'armée de Versailles à la tête de la 2^{ème} batterie entre le 27 avril et le 10 juin 1871. Positionné à Montretout, il bombarde Paris entre le 8 et le 21 mai. Entretemps, la paix avec l'Allemagne avait été signée le 10 mai à Versailles.

Pour ses actions dans les armées de Châlons, de la Loire et de Versailles, il est promu chevalier de la Légion d'Honneur le 10 juin 1871. C'est le colonel de Guilhermy, commandant le régiment, qui lui remet la décoration le 26 octobre 1871.

En décembre 1871, il rejoint brièvement la direction de l'artillerie de Cherbourg puis prend le commandement de la 2^{ème} compagnie d'ouvriers de 1872 à 1875 à Toulon. Promu chef d'escadron le 16 octobre 1875, il est ensuite affecté à la direction de l'artillerie à Toulon puis le 25 février 1876, il rejoint Lorient où il est désigné adjoint au colonel Dard à la commission d'expériences de Gâvre.

Lors de cette affectation, il épouse Clara Etienne le 24 avril 1877 à Lorient. Le 19 avril 1878, il rejoint Bordeaux pour s'embarquer le 20 avril pour le Sénégal, où il est affecté comme directeur de l'artillerie, laissant son épouse seule pour un accouchement dramatique puisqu'elle met au monde un garçon mort-né.





Premier séjour au Sénégal (1878 – 1880)



Tata de Sabouciré (photo de la mission Gallieni en 1881-1882)

Peu de temps après son arrivée, une épidémie de fièvre jaune se déclare et va causer de terribles ravages parmi la population. On dénombrera plus de 700 décès au sein des 1500 européens et un nombre inconnu de morts chez les autochtones. Malgré l'épidémie, le gouverneur, le colonel Brière de l'Isle, décide de lancer une expédition contre Sabouciré qui menace le poste français de Médine sur le haut-fleuve. Le 10 septembre 1878, une colonne forte de 535 hommes et de 4 pièces d'artillerie quitte Saint Louis et arrive devant Sabouciré le 22 septembre. Le colonel Reybaud commande l'assaut dans la foulée mais il faut au préalable ouvrir une brèche dans le tata, forteresse traditionnelle en terre sèche. Le chef d'escadron Bourdiaux dirige la colonne d'assaut principale et ouvre le feu avec ses 4 canons à 25 mètres de la fortification. Après 5 heures de combats acharnés, la victoire est acquise au prix de 13 morts et 51 blessés dans les rangs français et plus de 150 morts parmi les Toucouleurs. La colonne rentre sur Saint Louis le 6 octobre mais les effectifs ne sont plus que de 145 hommes car l'épidémie de fièvre jaune contractée au départ de l'expédition a décimé les rangs ! C'est dans ces circonstances que le chef d'escadron Bourdiaux s'illustre par son « zèle, son dévouement et son abnégation » que ce soit durant les combats ou pour soigner et soutenir les malades. En récompense des services rendus lors de l'expédition de Sabouciré, il est inscrit au tableau d'avancement par le Ministre.

Premières armes en administration centrale (1880 – 1882)

Promu lieutenant-colonel le 17 mars 1880, il rentre en métropole le 20 mai 1880. Mais dès le 27 juillet, il est rappelé de congé pour rejoindre Paris afin de prendre ses fonctions au ministère de la Marine comme chef du 5^{ème} bureau à la 3^{ème} direction chargée des Colonies. Il est plus spécialement chargé des travaux du haut fleuve pour l'établissement d'une voie ferrée du haut Sénégal au Niger. C'est le premier chantier d'envergure pour développer une voie ferrée en Afrique avec des enjeux considérables dans cette période de rivalité coloniale. Une fois de plus, il est absent pour la naissance de sa fille Marie à Lorient le 28 septembre 1880. Durant deux années, il va être au cœur des dossiers du haut-fleuve Sénégal et va se positionner comme un expert de la région.

Commandant supérieur par intérim du haut-fleuve Sénégal (1882)

C'est donc assez logiquement qu'il est désigné pour assurer l'intérim du commandement supérieur des troupes du haut-fleuve Sénégal pendant l'absence du lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes qui rentre en France pour organiser la prochaine campagne de 1882-1883 sur le haut-fleuve. Il rejoint Dakar le 29 juin 1882 et rend le commandement le 10 novembre 1882. Pendant quelques jours, il reste attaché à l'état-major du gouverneur et est chargé, sous l'autorité de celui-ci, des relations avec les chefs de service pour toutes les questions ayant trait au haut-fleuve.

Fin 1882, il rentre en France et le 6 décembre 1882, il est promu officier de la Légion d'Honneur. Il bénéficie d'un congé de fin de campagne qui lui permet d'être enfin présent pour la naissance d'un de ses enfants, celle de son fils, Gabriel, né dans sa propriété de Saint-Pierre-le-Moutier le 15 mars 1883.

Il prend ensuite le commandement des batteries du régiment d'artillerie de marine détachées à Cherbourg.





Gouverneur par intérim du Sénégal (1883-1884)

Il est promu colonel le 24 juillet 1883 et nommé par décret gouverneur par intérim du Sénégal et dépendances afin de remplacer le gouverneur civil René Servatius qui vient de mourir d'une « affection de poitrine » le 20 juin 1883. Il embarque à Bordeaux le 5 août à bord du paquebot *Congo* et rejoint Saint-Louis le 15 août, où il prend immédiatement ses fonctions. Le 16 août, Alphonse Seignac-Lesseps est désigné comme nouveau gouverneur mais étant en poste à Nossibé à Madagascar en pleine crise, il doit attendre d'être relevé sur place avant de prendre ses fonctions. Le colonel Bourdiaux assure donc l'intérim pendant 8 mois jusqu'au 15 avril 1884. Sous son impulsion, les travaux de construction de la voie ferrée sur le haut-fleuve avancent rapidement mais d'importantes inondations emportent une partie des travaux peu de temps avant son départ.



Février 1884 – Victor Ballot – COL Bourdiaux gouverneur par intérim – Capitaine Besse de Fromental

Le 27 septembre 1884, il est nommé par décret aux fonctions de membre du conseil des travaux de la marine et prend ses fonctions le 11 octobre 1884. En 1886, il est prolongé de deux années à ce poste.

Le 19 mars 1888, il prend le commandement du régiment d'artillerie de marine à Lorient. A ce poste, il va prendre la mesure de la charge de travail du régiment qui connaît une inflation du nombre de ses unités déployées aux colonies qui atteint le nombre record de 14 batteries sur 36. Le 1^{er} juin 1890, il quitte le commandement du régiment qui est repris par le colonel Collomb.

Un général entre inspection de l'arme et brigade d'artillerie de marine (1890-1899)

Affecté à l'état-major général de l'artillerie de marine à Paris, il accède au grade de général de brigade le 12 septembre 1890. Il est alors désigné comme adjoint à l'inspection générale de l'artillerie de la marine. A ce poste, il participe à de nombreux comités ou conseils :

- Membre du conseil des travaux de la marine ;
- Membre du comité consultatif de l'artillerie de terre ;
- Membre du comité consultatif des poudres et salpêtres ;
- Membre du conseil de perfectionnement de Polytechnique.

Comme inspecteur général adjoint, il conduit plusieurs tournées d'inspection entre 1890 et 1892 :

- Inspection du Sénégal du 20 novembre 1890 au 17 janvier 1891 ;
- Inspection de Madagascar, la Réunion et la Nouvelle Calédonie du 12 août 1891 au 2 janvier 1892.

La charge de travail étant manifestement trop lourde pour un seul homme, un décret de juin 1892 réorganise l'inspection, ce qui lui permet de se concentrer uniquement sur le conseil des travaux de la marine. Il est promu commandeur de la Légion d'Honneur le 11 juillet 1892, sanctionnant ainsi un dévouement entier à l'artillerie de marine. La décoration lui est remise à Paris le 26 juillet 1892 par le vice-amiral Duperré. Le 25 août 1892, il est désigné pour participer à la commission chargée d'examiner les modifications à apporter aux effectifs dans le projet d'organisation de l'armée coloniale, prélude à la bascule des troupes de la marine du ministère de la marine au ministère de la guerre.

Le 25 juillet 1893, il est désigné pour prendre le commandement de la brigade d'artillerie de marine constituée après le dédoublement du régiment actuel et la création du 2^{ème} régiment d'artillerie de marine à Cherbourg. L'état-major de la brigade est basé à Paris en attendant des évolutions ultérieures.

Un événement important intervient le 20 mars 1894 qui voit l'avènement du ministère des Colonies qui retire la tutelle des colonies à la marine. Le besoin d'assurer la cohérence de la défense des colonies entraîne la création d'une direction de la défense des colonies au sein de ce ministère le 5 mai 1894. Le général





Bourdiaux a le privilège d'être désigné comme premier directeur le 19 mai 1894. Par conséquent, il est placé hors cadre le 8 juin 1894. Le colonel Candelot, le plus ancien de grade des deux chefs de corps, est désigné pour assurer l'intérim du commandement de la brigade d'artillerie de marine. Pendant une année, il met sur pied la direction dans un contexte de crise avec la préparation de l'expédition de Madagascar et dans une position très inconfortable entre les ministères de la Guerre et de la Marine. C'est probablement la raison qui le pousse à quitter le poste. A sa demande, le 20 juillet 1895, il est désigné pour reprendre le commandement de la brigade d'artillerie de marine dont le poste de titulaire était toujours vacant depuis 1894.

Il prend officiellement son commandement le 3 septembre 1894 avec un accueil triomphal à Lorient où il a enfin obtenu de localiser son état-major. A ce poste il est désigné pour procéder à l'inspection des troupes de toutes armes stationnées en Nouvelle-Calédonie du 19 juillet au 13 octobre 1896. Il séjourne à Nouméa du 27 août au 4 septembre 1896, soit 3 mois de navigation pour une seule semaine d'inspection !

Le 15 janvier 1897, il est de nouveau nommé adjoint à l'inspection générale permanente et rejoint Paris le 19 janvier. Il procède à l'inspection de nombreuses unités de l'artillerie de marine à Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon et suit également plusieurs écoles à feu à Meucon ou au camp des Garrigues.

Alors qu'il est déjà usé par une vie particulièrement intense, il va être durement touché par la perte de son fils Gabriel, âgé de 15 ans, le 7 février 1898. Le chagrin et les séquelles des nombreuses maladies tropicales contractées au cours de sa carrière vont dégrader son état de santé.

Alors qu'il prend des congés à Saint-Pierre-le-Moutier dans sa propriété sise place Jeanne d'Arc, il tombe gravement malade début août et décède le 10 août 1899 à 3 heures 30 du matin. Il avait 61 ans et 39 ans de service.

Ses obsèques ont lieu à l'église de Saint-Pierre-le-Moutier le dimanche 13 août 1899. Les cordons du poêle sont tenus par le général Archinard commandant l'artillerie en Indochine, le général Gosse Dubois, commandant la subdivision de Nevers, le colonel Lasserre chef du bureau des colonies et le colonel de Nays-Candau, commandant le 1^{er} régiment d'artillerie de marine. Le général Archinard prononcera un discours émouvant au moment de l'inhumation rappelant les hautes qualités humaines du général Bourdiaux et retraçant sa carrière exemplaire.

Il n'aura pas pu assister à l'aboutissement d'un projet dont il a été l'un des principaux promoteurs : la promulgation de la Loi portant création d'une armée coloniale le 7 juillet 1900, actant le passage des troupes de la marine au département de la guerre.

La commune de Sermoise a tenu à perpétuer sa mémoire en donnant son nom au port de Plagny qui s'appelle dorénavant « Espace Général Henry Bourdiaux » depuis son inauguration le 13 mai 2006.

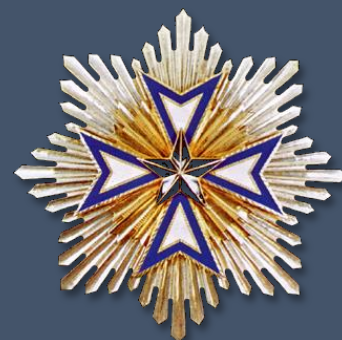


Décorations :

- ☞ 10/06/1871 : Chevalier de la légion d'Honneur (remise le 26/10/1871 à Lorient)
- ☞ 16/10/1873 : Chevalier de l'ordre royal du Cambodge
- ☞ 06/12/1882 : Officier de la Légion d'Honneur (remise le 22/12/1882 à Paris)
- ☞ 01/12/1891 : 2^{me} classe de l'ordre impérial du Trésor Sacré (Japon)
- ☞ 11/07/1892 : Commandeur de la Légion d'Honneur (remise le 26/07/1892 à Paris)
- ☞ 01/11/1894 : Grand-Croix de l'ordre Royal de l'Etoile Noire (Dahomey)
- ☞ 01/04/1895 : Médaille coloniale pour sa participation aux campagnes de Cochinchine et du Haut Sénégal

Sources :

- ☞ Dossier LH/324/2
- ☞ SHD sous série GR côte 12 YD 57
- ☞ Historique de l'artillerie de la marine (1889 – Delauney – Guittard)
- ☞ Oraison funèbre prononcée par le général Archinard
- ☞ Association la sermoisienne
- ☞ Ecole-superieure-de-guerre.fr



Grand-croix
Etoile noire du Dahomey

Signature du général Bourdiaux

